AVEYRON
LE DÉPARTEMENT

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

« Fonds départemental de soutien à la restauration du patrimoine rural non protégé »

Il s'agit d'apporter une aide à la conservation d'édifices cultuels ou non cultuels, non protégés ayant un intérêt culturel, historique ou architectural.
Ce programme permet une aide sur :

- **des travaux de clos et de couvert, gros travaux de sauvetage indispensables à la conservation du bâtiment.**
- **Des opérations spécifiques relatives à la restauration de fresques murales ayant un intérêt culturel et artistique et acquisition ou restauration d'orgues.**

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Sont concernés :

Sont éligibles, les édifices cultuels (chapelles, églises, abbayes…), les édifices non cultuels (châteaux, tours, maisons médiévales, patrimoine industriel).
Les opérations relatives à la restauration de fresques murales et à l'acquisition ou la restauration d'orgues devront s'intégrer dans un projet d'animation culturelle et seront examinées au cas par cas.

Sont subventionnés :

Sont subventionnés les dépenses relatives aux travaux de sauvetage, travaux de clos et de couvert : toitures, maçonneries, crépis extérieurs indispensables à la conservation du bâtiment, réfection de vitraux. Ainsi que les travaux liés à la restauration et le remplacement pour la mise aux normes électrique de l'appareil campanaire (hors entretien du système électrique).

Plus de détails : www.aveyron.fr onglet « culture et patrimoine »

Dossier à retourner au :

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
Hôtel du Département
Place Charles de Gaulle
CS 43147
12031 RODEZ CEDEX

Copie par mail : angeline.rous@aveyron.fr

Contact pour tout renseignement : 05.65.75.82.55

1 – PIECES A JOINDRE À LA DEMANDE DE SUBVENTION

***Pour les travaux réalisés par des particuliers ou associations* :**

- Lettre de demande d'aide financière adressée au Président du Département ;
- La présente demande de financement dûment remplie ;
- Description des travaux ;
- Photographies couleurs du bâtiment : parties à restaurer, vue d'ensemble du bâtiment ;
- Le ou les devis correspondant(s) ;
- Relevé d'Identité Bancaire **signé** (pour toute modification de coordonnées bancaires, transmettre un RIB signé accompagné d'un courrier ou d'une attestation);
- La réponse des partenaires publics sollicitées
- Pour les associations : statuts, membres, compte-rendu de la dernière assemblée générale. *Dans le cas où la commune est propriétaire d'un édifice et que l'association entreprend les travaux, fournir la convention et /ou la délibération autorisant l'association à gérer/suivre les travaux.*

Pour les travaux réalisés par une commune ou communauté de communes :

- Lettre de demande d'aide financière adressée au Président du Département;
- Délibération du Conseil Municipal ; *approuvant le plan de financement,*
- Description des travaux ;
- Photographies couleurs du bâtiment : parties à restaurer, vue d'ensemble du bâtiment ;
- Plans avant et après travaux si plans d'architecte ;
- Le ou les devis correspondant(s), résultat d'appel d'offres s'il y a lieu ;
- La réponse des partenaires publics sollicitées

La Commission de la Culture examine régulièrement les dossiers et formule un avis motivé sur lequel la Commission permanente, agissant par délégation, se prononce.

ATTENTION :

Les travaux ne doivent pas commencer avant réception de l'arrêté attributif de subvention.

Les travaux réalisés par les demandeurs eux-mêmes ne peuvent pas être financés.

2- INFORMATIONS SUR LE PROPRIETAIRE DU BÂTIMENT

Particuliers : ☐ Madame ☐ Monsieur

NOM : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance (obligatoire particulier) : .....

Numéro de sécurité sociale (obligatoire particulier) : .....

Personne morale :

Raison sociale : .....

Nom/prénom du représentant : .....

Adresse : .....

Code postal :.. ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Adresse électronique : .....

Statut juridique :

☐ Collectivité Territoriale

☐ Communauté de communes ou d'agglomération

☐ Syndicat Intercommunal ou autre Établissement Public

☐ Association loi 1901

☐ Personne physique (particulier)

☐ Autre (préciser) :

Identification administrative :

Numéro de SIRET (association obligatoire) : .....

Numéro de SIREN : .....

Code APE (NAF) : .....

Numéro K Bis : .....

Assujettissement à la TVA : ☐ oui ☐ non

Le porteur de projet est :

☐ Propriétaire

☐ Titulaire d'un bail emphytéotique (à joindre au dossier)

3- LOCALISATION DU PROJET

N° cadastral de la parcelle et de la section : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Commune : .....

Nature de la situation géographique du bâtiment :

☐ Site inscrit ou classé

☐ Abords d'un Monument Historique

☐ ZPPAUP

Précisez lequel : ……..

4- PRESENTATION DU PROJET

En quelques lignes, décrire les travaux envisagés sur la ou les parties du bâtiment à restaurer :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

5- PLAN DE FINANCEMENT

Particuliers ou associations :
Montant prévisionnel/devis TTC des travaux :.. ..... € T.T.C

Communes :
Montant prévisionnel H.T des travaux :..... ..... € H.T

Subventions publiques sollicitées (précisez si acquises)
Subvention Département : .... €
Subvention Etat : .... €
Subvention Région : .... €
Autofinancement : .... €

6- CALENDRIER PREVISIONNEL DES TRAVAUX

Date de début des travaux :

.....

Date de fin des travaux :

.....

Renseignements certifiés exacts.

Porteur du projet
NOM - PRENOM **SIGNATURE**